

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

KIND, SASU a mission - Version finale, mise a jour le 3 septembre 2026

Les presentes conditions generales de vente (CGV) regissent les relations contractuelles entre KIND, SASU a mission (ci-apres « KIND Academy » ou « l'organisme de formation ») et toute personne physique ou morale (ci-apres « le beneficiaire » ou « le client ») souhaitant s'inscrire a l'une des prestations de formation proposees par KIND Academy. Toute inscription implique l'acceptation sans reserve des presentes CGV.

Article 1. Identification de l'organisme de formation

KIND, SASU a mission. Siege social : 59 boulevard Victor, 75015 Paris. SIREN : 107 108 334. Numero de declaration d'activite (NDA) : 11757678575. Contact : academy@wearekind.ai, 07 46 16 35 58. Representee par Marie-Carline Chardonnet, Presidente et Responsable de formation.

Article 2. Prestations concernees

A la date des presentes CGV, KIND Academy propose les prestations suivantes :

Prestation	Duree	Tarif HT	TVA	Tarif TTC	Public / prerequisites
Evaluer les risques et la conformite d'un systeme d'IA	8 heures	890 EUR	Non applicable (exoneration art. 261-4-4 CGI)	890 EUR	Consultants, DPO, RSSI, chefs de projet IA, independants ; aucun prerequisites
AI Data Qualifier	3 mois	3 500 EUR	Non applicable (exoneration art. 261-4-4 CGI)	3 500 EUR	Aucun prerequisites ; personnes en reconversion professionnelle
AI Evaluator & Auditor	4 mois	5 000 EUR	Non applicable (exoneration art. 261-4-4 CGI)	5 000 EUR	Apres AI Data Qualifier, ou competences equivalentes validees a l'entretien

Le detail de chaque prestation (objectifs, contenu, methodes, modalites d'evaluation, accessibilite) figure dans la fiche programme correspondante, remise au beneficiaire avant toute inscription et disponible sur wearekind.ai/labs-academy.html.

Article 3. Inscription et formalisation

L'inscription s'effectue via le formulaire dedie en bas de page KIND Academy (wearekind.ai/labs-academy.html) ou par email a academy@wearekind.ai. Pour les prestations AI Data Qualifier et AI Evaluator & Auditor, l'inscription est precedee d'un entretien de positionnement d'environ 15 minutes, sans engagement.

La relation contractuelle est formalisee :

- par un contrat de formation professionnelle (article L6353-3 du Code du travail) lorsque le beneficiaire, personne physique, finance lui-meme sa formation ;
- par une convention de formation professionnelle (article L6353-1 du Code du travail) lorsque la formation est prise en charge par un employeur, un OPCO, ou tout autre organisme financeur.

Le contrat ou la convention precise la nature, la duree, le programme, les objectifs, les prerequisites, les modalites d'evaluation, les qualifications des formateurs mobilises, le tarif et les modalites de paiement.

Article 4. Modalites et delais d'accès

- Evaluer les risques et la conformite d'un systeme d'IA : inscription possible jusqu'a 5 jours ouvres avant la date de demarrage choisie, sous reserve de places disponibles.
- AI Data Qualifier et AI Evaluator & Auditor : une nouvelle promotion demarre chaque trimestre, a partir de la Promo 01 (septembre 2026). Les candidatures sont ouvertes en continu ; la date limite de candidature pour chaque promotion est communiquee sur wearekind.ai et lors de l'entretien de positionnement.

Article 5. Tarifs

Les tarifs sont exprimes en euros et correspondent aux prestations decrites a l'article 2, avec indication du prix hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). KIND Academy beneficie de l'exoneration de TVA prevue a l'article 261-4-4° du Code general des impots pour les prestations de formation professionnelle continue entrant dans son champ d'application ; le prix HT est en consequence identique au prix TTC pour l'ensemble des prestations proposees, sauf mention contraire dans le contrat ou la convention.

Une offre de lancement peut etre appliquee a la prestation « Evaluer les risques et la conformite d'un systeme d'IA » pour un nombre limite d'inscrits, precise au moment de l'offre. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles.

Article 6. Modalites de paiement

- Contrat conclu avec un particulier financant a ses frais (articles L6353-3 et suivants du Code du travail) : aucun paiement, y compris des frais d'inscription, ne peut etre exige avant l'expiration du delai de retractation prevu a l'article 7. Une fois ce delai ecoule, le montant demande avant le debut effectif de la formation ne peut exceder 30% du prix total de la prestation ; le solde est regle selon un echeancier fixe au contrat, au fil du deroulement de la formation.
- Prestations financees par un tiers (employeur, OPCO, France Travail) : les modalites de facturation et de paiement sont fixees par la convention de formation professionnelle et, le cas echeant, par les regles propres au financeur.
- Un paiement en plusieurs fois sans frais peut etre propose pour certaines prestations, selon les modalites precisees lors de l'inscription.

Article 7. Droit de retractation

Conformement aux articles L6353-3 a L6353-8 du Code du travail, toute personne physique qui s'inscrit a titre individuel et a ses frais a une formation dispose d'un delai de dix jours (porte a quatorze jours en cas de contrat conclu a distance) a compter de la signature du contrat pour se retracter, par tout moyen ecrit, notamment par lettre recommandee avec accuse de reception, sans avoir a justifier de motif ni a payer de penalite.

Ce droit de retractation ne s'applique pas aux formations prises en charge par un employeur, un OPCO ou France Travail dans le cadre d'une convention de formation professionnelle signee par ce tiers ; les conditions de report ou d'annulation applicables dans ce cas sont fixees par ladite convention.

Article 8. Report, annulation et abandon en cours de formation

- Annulation a l'initiative du beneficiaire plus de 30 jours avant la date de demarrage : remboursement integral des sommes versees, hors frais de dossier eventuels.
- Annulation a moins de 30 jours de la date de demarrage : les sommes versees au titre de l'article 6 restent dues, sauf cas de force majeure dument justifie.
- Report a une session ulterieure : accepte une fois, sans frais, sur demande ecrite adreesee au moins 7 jours avant la date de demarrage, sous reserve de disponibilite.
- Abandon en cours de formation : les sequences deja realisees restent dues ; le solde peut etre exige selon les modalites prevues au contrat ou a la convention, sauf motif legitime (raison medicale ou professionnelle majeure) appreeie au cas par cas par KIND Academy.
- Annulation a l'initiative de KIND Academy (nombre insuffisant d'inscrits, cas de force majeure) : remboursement integral des sommes versees, ou proposition d'une session de report au choix du beneficiaire.

Article 9. Financement

Les prestations peuvent etre financees, selon la situation du beneficiaire, par l'Aide Individuelle a la Formation (AIF) ou la Preparation Operationnelle a l'Emploi (POEI) de France Travail pour les demandeurs d'emploi, par l'OPCO de l'employeur dans le cadre du plan de developpement des competences, ou par autofinancement. KIND Academy accompagne le beneficiaire dans le montage de son dossier de financement lors de l'entretien de positionnement, sans garantir l'accord du financeur, qui reste seul decisionnaire.

Article 10. Accessibilite aux personnes en situation de handicap

Les prestations de KIND Academy sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un referent handicap est nomme au sein de l'organisme : Marie-Carline Chardonnet, Presidente et Responsable de formation, joignable a academy@wearekind.ai (objet : a l'attention du referent handicap). Les besoins d'adaptation sont recueillis des la candidature ou l'inscription afin d'etudier les aménagements possibles (rythme, supports, modalites d'evaluation).

Article 11. Modalites d'evaluation et attestation

Chaque prestation comprend un positionnement d'entree, un suivi pedagogique adapte a son format, et une evaluation des acquis dont les modalites precises (etude de cas, projet, mission pratique selon la prestation) figurent dans la fiche programme correspondante. Une attestation de fin de formation ou de fin de parcours est delivree par KIND Academy a l'issue de chaque prestation. Ces formations ne sont pas certifiantes et ne sont pas enregistrees au Repertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ni au Repertoire Specifique (RS).

Article 12. Propriete intellectuelle

Les supports pedagogiques remis dans le cadre des formations restent la propriete de KIND Academy ou de ses partenaires. Ils ne peuvent etre reproduits, diffuses ou utilises a d'autres fins que le suivi personnel de la formation par le beneficiaire, sans autorisation ecrite prealable de KIND Academy.

Article 13. Protection des donnees personnelles

Les donnees personnelles collectees dans le cadre de l'inscription et du suivi des formations sont traitees par KIND Academy conformement au Reglement general sur la protection des donnees (RGPD) et a la loi Informatique et Libertes. Elles sont utilisees pour la gestion administrative et pedagogique de la formation, et conservees pendant la duree necessaire a cette gestion et aux obligations legales de conservation. Toute demande relative a ces donnees peut etre adreesee a dpo@wearekind.ai.

Article 14. Reclamations

Toute reclamation peut etre adreesee a contact@wearekind.ai, oralement en fin de session, ou via le questionnaire de satisfaction. Elle est enregistree dans le registre des reclamations de KIND Academy.

Toute reclamation relative a une prestation de formation doit etre adreesee par ecrit a KIND Academy, a l'adresse academy@wearekind.ai, en precisant l'identite du reclamant, la formation concerne, la date de la prestation, l'objet de la reclamation et tout element utile a son examen.

KIND Academy accuse reception de la reclamation dans un delai maximal de deux jours ouvres a compter de sa reception.

La reclamation est analysee et fait l'objet d'une reponse ecrite dans un delai maximal de huit jours ouvres. Lorsque la nature ou la complexite de la demande necessite des verifications complementaires, KIND Academy en informe le reclamant avant l'expiration de ce delai et lui communique la date previsionnelle de reponse. Le delai total de traitement ne pourra alors exceder trente jours calendaires, sauf circonstance particuliere dument justifiee.

Chaque reclamation est enregistree dans le tableau de suivi des reclamations. Son traitement, la reponse apportee, les eventuelles actions correctives et la date de cloture y sont consignes dans le cadre de la demarche d'amelioration continue de KIND Academy.

En cas de desaccord persistant et lorsque le beneficiaire possede la qualite de consommateur, celui-ci peut recourir gratuitement au mediateur de la consommation dont les coordonnees figurent dans les presentes conditions generales de vente, apres avoir prealablement adresse une reclamation ecrite a KIND Academy.

Article 15. Droit applicable et litiges

Les presentes CGV sont soumises au droit francais. En cas de litige, les parties s'efforcent de rechercher une solution amiable avant toute action contentieuse. A defaut d'accord amiable, les tribunaux francais competents seront seuls saisis.